

L'année associative 2023-2024 se termine, notre AG de Juin 2024 doit être l'occasion pour nous de prendre un peu de hauteur et de jeter un œil sur notre Terre. L'objectif de ce rapport moral, n'est pas de céder à l'autosatisfaction, mais de trier et évaluer dans nos actions :

- celles qui ont produit des effets positifs pour l'environnement, en faisant cesser une atteinte,
- voir ce qui peut être amélioré et poursuivis pour les atteintes à l'environnement non résolues.
- Ce regard sur l'année écoulée, doit nous permettre une réflexion prospective, pour débattre et voter un rapport d'orientation pour la nouvelle année. Ou comment faire vivre et grandir notre association GRENE ?

### **En 2023, GRENE a été agréée « association d'intérêt général ».**

Cet agrément, nous ouvre des possibilités d'actions nouvelles, et il comporte également quelques obligations :

Il nous permet d'**attaquer, devant les tribunaux administratifs, une décision de l'administration** postérieure à la date de son agrément qui présente les caractéristiques suivantes :

- La décision administrative a un rapport direct avec l'objet et les activités de l'association
- Elle cause des dommages à l'environnement sur tout ou partie du territoire d'intervention de l'association.

Une association agréée peut **mener une action de groupe**. C'est-à-dire qu'elle peut saisir le juge civil ou administratif en vue de faire cesser une infraction et/ou d'obtenir la réparation de préjudices corporels et matériels subis par un groupe de personnes se trouvant dans une situation similaire.

Ces préjudices doivent résulter d'un dommage causé à l'environnement **par une même personne** et, doivent avoir pour **cause commune** une infraction aux dispositions légales et réglementaires.

Les associations agréées d'intérêt général participent à l'action des organismes publics concernant l'environnement. **Elles peuvent être désignées pour participer aux instances consultatives nationales et régionales.**

### **Obligations :**

Chaque année, l'association agréée doit adresser, par voie postale ou électronique, les documents suivants à l'autorité qui a accordé l'agrément :

- Statuts et règlement intérieur, s'ils ont été modifiés depuis leur dernière transmission
- Adresse du siège de l'association et adresse postale si elles ont changé depuis leur dernière transmission
- Nom, profession, domicile et nationalité des personnes chargées de l'administration de l'association

- Rapport d'activité, comptes de résultat et de bilan et leurs annexes approuvés par l'assemblée générale et le compte rendu de cette assemblée
- Compte rendu de la dernière assemblée générale ordinaire et celui de toute assemblée générale extraordinaire éventuelle
- Montants des cotisations, produit de ces cotisations, nombre et répartition géographique des membres à jour de leur cotisation décomptés lors de l'assemblée générale, en précisant le nombre de membres, personnes physiques
- Nombre de membres, personnes physiques, cotisant par l'intermédiaire d'associations fédérées, s'il y a lieu.
- Dates des réunions du conseil d'administration

## Contexte

La Terre est notre unique refuge, elle souffre sous les coups portés par l'homme :

Le rapport UNEP <sup>1</sup> 2023 sur la production de combustibles fossiles : « [La grande contradiction : Les principaux producteurs de combustibles fossiles prévoient d'intensifier l'extraction malgré les promesses faites en matière de climat](#) » révèle que les gouvernements prévoient de produire en 2030 environ 110 % de combustibles fossiles de plus que ce qui serait compatible avec une limitation du réchauffement à 1,5 °C, et 69 % de plus que ce qui serait compatible avec une augmentation de la température de 2 °C. Cette consommation incontrôlée nous place sur une trajectoire conduisant à un réchauffement de 3 à 5°.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM), confirme que l'année 2023 est l'année la plus chaude de l'ère moderne, un record lourd de conséquences pour la nature et l'environnement :

Les feux de forêt ont embrasé la Planète. Le service Copernicus de surveillance de l'atmosphère estime que les feux de forêt de 2023 ont été responsables, dans le monde, de l'émission de pas moins de 2 100 millions de tonnes de CO2 !

En France, dès le mois de janvier 2023, des records de douceur hivernale, ont été accompagnés de fortes tempêtes. En été, des records de chaleurs ont généré des incendies gigantesques. En fin d'année, à nouveau des tempêtes et des inondations exceptionnelles. Tous ces phénomènes sont amplifiés par le réchauffement climatique. Ainsi, les épisodes méditerranéens, se poursuivent désormais jusqu'au printemps.

Dans Belledonne, les glaciers fondent inexorablement, comme partout ailleurs, les sécheresses réduisent les récoltes et perturbent les écosystèmes forestiers. Les assèchs des cours d'eau, sont désormais nombreux, avec un impact très important sur la biodiversité.

La signature des accords de libre échange est un levier de croissance et d'emploi pour les uns, un facteur de régression environnementale et sociale ou même démocratique pour les autres... Avec l'enlisement de la guerre en Ukraine, et l'impact du conflit israélo-palestinien, le temps de la mondialisation heureuse, est donc bien révolu. Mais l'histoire n'est pas écrite. En attendant des jours meilleurs, nous devons continuer nos actions pour libérer la nature des pressions qui la détruisent.

---

<sup>1</sup>En anglais *United Nations Environment Program*, UNEP

## Comment élaborer un projet associatif solide dans un monde volatile et donc incertain ? C'est le défi qui nous attend pour 2024.

La protection de la nature et de l'environnement, dans toutes ses composantes sur le territoire du Grésivaudan est le but statutaire de GRENE.

Notre action est au carrefour de deux préoccupations :

- Préserver la biodiversité et les milieux naturels, les conditions d'habitabilité sur la planète,
- Prendre en considération l'ensemble des dimensions du développement durable. Il s'agit de « faire des besoins de toutes les formes de vie et de la planète une priorité en veillant à ce que l'activité humaine ne dépasse pas les limites planétaires », selon le document GreenComp, qui établit le cadre européen des compétences en matière de durabilité.

Cette approche intègre et dépasse le respect de l'environnement, en reconsidérant la place des êtres humains et le sens qu'il faut accorder au développement de nos sociétés. Cet aspect de l'éducation au développement durable, est pour l'instant peu développé dans nos actions, prend forme dans des soirées publique et sur notre site internet. Il appartiendra à l'AG de porter la volonté d'une manière plus forte ou non cette action.

Autrement dit, la protection de la nature et de l'environnement dans toutes ses composantes, telle que définie par nos statuts, doit nous interroger aussi, sur nos modes de vie et de consommation, et sur les politiques publiques, qui ont un impact sur l'environnement.

<b>Actions</b>	<b>Bilan 2023-2024</b>	<b>Perspectives</b>
Mobilités	Mobilités actives : interventions sur les liaisons " La Bâtie-Versoud ", " la Terrasse-Tencin", Belle Via ; Schéma directeur des mobilités. Création d'un groupe Pontcharra	Travailler sur les liaisons bus, TER, covoiturage
Montagne	Actions sur les Ball-trap, Drift, aménagement Pipay, rencontre avec des élus	Développer les rencontres avec les organisateurs de Ball-trap et interventions pour imposer des munitions en acier Suivre l'implantation d'un site de Biathlon au Barioz
Éducation à l'environnement	Organisation de soirées d'éducation populaire avec l'INRIA ; festival des films de FNE ; Loups, la charge mentale ; prendre soin de la terre. Visite de cabanes d'observation du Pic Vert dans le voironnais	Multiplier les soirées en lieux et dates Développer les partenariats avec Ciné Renoir et Aragon. Création d'une cabane sur notre territoire et de revitalisation de terrains. Organiser des sorties terrain
Participation à des manifestations	Drift ; Vélorution ; NO JO ; Marche pour le Climat ; Accès à la réserve des hauts de Chartreuse ; Lyon-Turin ; Grignon	Poursuivre
Participations à des concertations	Enquêtes publiques SMMAG STMicro Rencontre avec des élus	Poursuivre
Relations avec les médias	Dauphiné Libéré Radio Grésivaudan	FR3 France bleu

Actions sentinelles	Formation sentinelles Campagne au feu de FNE Isère Intervention sur des dépôts sauvages, succès et échecs	Organisation d'actions de nettoyage citoyens
Réunions de travail	Ouverture à titre expérimental de toutes les réunions (lundi matin) et CA (lundi soir) à tous les adhérents	Poursuivre
Liens avec des associations amies	Nombreux liens	Créer de nouveaux liens Les faire apparaître sur le site